

Atelier de compréhension de texte informatif polymorphe
Cycle 2 Niveau de classe CE1
L'eau potable

1. Mise en œuvre de l'atelier

Se référer au protocole ACT informatif polymorphe CE1

2. Indications pour l'enseignant

- Ce document définit le qualificatif « potable », terme assez familier des élèves mais dont le sens peut rester assez flou.
- Il précise en outre le traitement que doit recevoir l'eau du robinet pour être dite « potable » en la distinguant de l'eau en bouteille, de source ou minérale, qui ne nécessite pas de traitement particulier avant d'être consommée.
- Ce sont des informations accessibles aux jeunes élèves, intégralement données par le texte lui-même.
- La partie « image » n'a d'autre fonction que d'illustrer le propos, sans rien y ajouter.
- Ce document devra être distingué de pages documentaires composites dans lesquelles textes et images se complètent et s'articulent pour donner l'information.
- Le mot « polluants » sera explicité et rapproché de sa « famille » : pollution, polluer, dépolluer

3. Prolongements éventuels

- Recenser les points d'eau connus par les élèves et les qualifier : potable/non potable (fontaine, source, piscine, lac, mer, rivière, mare, étang, bassin...)
- Organiser une recherche documentaire sur la pollution de l'eau, le cycle de l'eau dans la nature.

L'EAU POTABLE

L'eau est dite potable quand elle peut être bue sans risques pour la santé, c'est-à-dire qu'elle ne comporte ni saletés, ni microbes, ni substances polluantes. Avant de parvenir jusqu'à notre robinet, l'eau douce puisée dans la nature est nettoyée dans une usine de traitement pour être rendue potable. L'eau que nous achetons en bouteilles est de l'eau de source ou de l'eau minérale, comportant des qualités particulières. Elle peut être bue sans traitement préalable.

